



Le Ministère de la Santé écoute mais entend-il la CGT ?

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a été reçue le lundi 14 avril par le cabinet de la Ministre Marisol Touraine.

Pour la première fois, les secrétaires de 16 des CHU ont expliqué aux représentants de la Ministre les difficultés rencontrées dans ces grands établissements : étranglement budgétaire, restructurations dues aux déficits, fermetures de lits et de services, suppressions d'emplois, externalisation des services techniques et logistiques..., avancement retardé des agents, détérioration des conditions de travail, remise en cause de la catégorie active...

Elles-ils ont insisté sur l'excès de pouvoir des directeurs issus directement de la loi « Hôpital Patient Santé Territoire », sur le manque de dialogue social et sur les attaques sans précédent contre les militants syndicaux. Les réorganisations brutales à coup de suppression de droits, de passage au travail en 12 heures ont été relatées au Cabinet.

Les représentants de la Ministre ont déclaré qu'ils entendaient nos témoignages, qu'ils répondront à toutes les questions posées et/ou dossiers en attente.

La CGT a demandé une prise de position de la Ministre sur l'organisation du travail en 12 heures qui n'est pas sans conséquence pour la santé des salariés et des usagers, en regrettant que cette mesure s'étende dans les hôpitaux contre l'avis des organisations syndicales.

Le cabinet de la Ministre s'en est sorti par une pirouette en créant un groupe de travail sur ce sujet.

Pour la catégorie active, la « doctrine CNRACL » qui vise à supprimer certaines catégories (aides puériculture, buandiers, stérilisation...) doit évoluer ; cette question est de la responsabilité du gouvernement.

La CGT réitère ses exigences de réponse sur l'effacement de la dette des hôpitaux, sur l'abrogation de la loi HPST et de la T2A, une augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de vie et de travail, le respect du statut et du droit à la retraite comme pour la catégorie active.

La CGT appelle les salariés à se rassembler et à participer à toutes les actions proposées, le 1^{er} mai, le 15 mai dans la Fonction Publique.

Fait à Montreuil, le 15 avril 2014

Contact presse :

Bruno LECHAFTOIS

06 84 96 01 03

Case 538

263, rue de Paris

93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 87 70

Fax : 01 55 82 87 74

E-mail :

com@sante.cgt.fr